

28 avril 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA FILIERE VITIVINICOLE EUROPEENNE LANCE LE « CONSEIL D'INFORMATION SUR LE VIN »

Parmi les principaux engagements dans le cadre du Forum européen Alcool et santé figure la création du « Conseil d'information sur le vin ». Le but de celui-ci est de diffuser des informations scientifiquement vérifiées sur les aspects sanitaires, sociaux et culturels de la consommation de vin ainsi que sur l'utilisation de meilleures pratiques pour encourager la consommation modérée et responsable de vin sur l'ensemble du territoire européen.

Bruxelles, le 28 avril 2009 – Dans le cadre des engagements pris pour promouvoir une consommation responsable et modérée de boissons alcoolisées et pour réduire la consommation nocive d'alcool, le « Conseil d'information sur le vin » (CIV) doit être compris comme une plateforme de référence regroupant des informations solidement étayées et reposant sur des preuves scientifiques et a pour objectif de fournir des informations cohérentes, objectives et équilibrées sur les aspects sanitaires, sociaux et culturels de la consommation de vin.

Toutes les parties prenantes et le grand public pourront accéder à ces informations via une base de données (www.wineinformationcouncil.eu). Le CIV diffuse également des informations sur les « meilleures pratiques » et les initiatives favorisant des habitudes de consommation responsables, déployées dans l'UE dans le cadre du programme « Le vin avec modération – Art de vivre » (www.wineinmoderation.eu).

Un réseau scientifique et une base de données en ligne pour la littérature scientifique sur le vin.

Le CIV collecte des informations sur les aspects sanitaires, sociaux et culturels de la consommation de vin et les rend accessibles à tout le monde. Cette base de données a été développée à partir de sources scientifiques spécialisées et internationales et est mise à jour sous l'œil attentif d'un conseil consultatif scientifique.

« Le CIV est un forum centralisé où chacun peut facilement trouver des informations scientifiques actualisées et équilibrées sur les aspects sociaux et sanitaires de la consommation de vin. Cet instrument aidera tout le monde à faire la part des choses et à opérer des choix éclairés et responsables » a déclaré le Dr. Nicolai Worm, Directeur et porte-parole du groupe consultatif scientifique du projet CIV.

Le CIV est un exemple unique de partenariat entre des organismes scientifiques et

universitaires et des experts travaillant sur les relations vin & santé et vin & aspects sociaux dans les différents Etats membres et au-delà. Cet instrument permettra de coordonner plus facilement les informations entre les membres de ce réseau et servira à identifier les domaines nécessitant une recherche plus approfondie par des experts indépendants.

Un forum de partage des « meilleures pratiques » destiné à promouvoir une consommation modérée et responsable de vin.

Sous la houlette du secteur vitivinicole européen, de nombreuses mesures seront mises en œuvre à différents niveaux afin de promouvoir des habitudes de consommation responsables et modérées. La majeure partie de ces mesures seront déployées dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Le vin avec modération – Art de vivre » (www.wineinmoderation.eu).

Alors que certaines initiatives ont une vocation locale et sont développées par des organisations individuelles, d'autres ont une portée plus large et impliquent de nombreux partenaires de la société. Même si chaque mesure est toujours intimement liée à un environnement social et culturel donné, les leçons tirées et les succès remportés par certains peuvent s'avérer utiles pour d'autres et les inciter à initier des projets similaires dans des domaines différents. Le CIV entend faire la lumière sur les différents projets et activités en fournissant des informations sur leurs caractéristiques principales, mais également en offrant la possibilité d'échanger des points de vue et de partager des bonnes pratiques de manière ouverte et transparente.

« Nous sommes fiers de constater que le programme *Le vin avec modération* est parvenu à mobiliser une masse critique d'organisations meneuses de file au niveau européen, national et même local dans notre secteur vitivinicole européen extrêmement atomisé et qu'il nous a tous incités à transposer de manière efficace les engagements que nous avons pris dans le cadre du Forum Alcool et santé » a remarqué Lamberto Gancia, Président du Comité Européen des Entreprises Vins (CEEV).

« Nous sommes fermement convaincus qu'une consommation modérée est la meilleure manière d'apprécier le vin et nous sommes heureux que notre campagne conjointe entre aujourd'hui dans sa deuxième étape importante » a ajouté Palma Espósito, Vice-présidente du groupe de travail « Vin » du Copa-Cogeca.

-----FIN-----

Pour de plus amples informations, veuillez s'il vous plaît contacter:

José Ramón Fernandez
Secrétaire général - CEEV
info@wineinmoderation.eu
Tél.: +32 2 230 99 70
Tél. portable: +32 495 28 18 42

Eva Corral
Policy Adviser - Copa-Cogeca
eva.corral@copa-cogeca.eu
Tél.: +32 2 287 27 70

Maud Plener
Project Manager – Vigneron Independant
maud.plener@vigneron-independant.com
Tél.: +33 1 53 02 48 91

Note aux éditeurs

- Le Conseil d'information sur le vin (www.wineinformationcouncil.eu) est l'une des initiatives maîtresses lancées dans le cadre du programme « Le vin avec modération – Art de vivre » (www.wineinmoderation.eu).

Le programme « Le vin avec modération – Art de vivre » est une initiative de l'ensemble du secteur vitivinicole en Europe et réunit toutes les organisations faîtières professionnelles de l'UE représentant les différentes familles du secteur vitivinicole (CEEV www.cee.be, Copa-Cogeca www.copa-cogeca.eu, CEVI www.cevi-eciw.eu). Ce programme a pour objectif de contribuer à « la stratégie communautaire visant à prévenir et à réduire les dommages liés à une consommation abusive d'alcool » (http://ec.europa.eu/health/ph_determinants/life_style/alcohol/alcohol_com_en.htm).

- **Le programme « Le vin avec modération – Art de vivre »** réunit toutes les parties prenantes du secteur vitivinicole européen et a pour objectif de déployer progressivement, en coopération avec les autorités nationales et d'autres parties prenantes, un ensemble cohérent d'informations concrètes, mesurables et fondées sur des preuves scientifiques, des campagnes de sensibilisation à grande échelle et des mesures d'autoréglementation du secteur qui sont pertinents pour l'objectif général du Forum « Alcool et santé » (http://ec.europa.eu/health/ph_determinants/life_style/alcohol/Forum/alcohol_forum_en.htm), notamment dans les domaines suivants:
 - « programmes éducatifs et d'information sur l'effet d'une consommation dangereuse d'alcool et sur des habitudes de consommation responsables »;
 - « mesures en faveur d'une meilleure application des limites d'âge pour la vente et la consommation d'alcool »;
 - « coopération pour promouvoir la responsabilité au niveau des communications commerciales et pour prévenir des communications et des ventes commerciales irresponsables ».
- Le programme vise à mobiliser le secteur vitivinicole dans son ensemble ainsi que les partenaires pour qu'ils encouragent des habitudes de consommation modérée et responsable comme norme culturelle/sociale, en particulier dans le but de contribuer à la prévention et la réduction d'une consommation excessive et des dommages liés à l'abus d'alcool et soutient les initiatives prises dans les différents Etats membres à travers l'Europe pour réduire le comportement nocif lié à l'abus d'alcool, tout en préservant le rôle culturel, environnemental et économique du vin dans la société européenne.

- Ses objectifs sont d'éduquer et d'informer les adultes et les jeunes sur les risques que représente une consommation excessive ou immodérée d'alcool pour leur santé, et ainsi leur permettre de faire des choix réfléchis quant à leur consommation de boissons alcoolisées tout en encourageant un changement d'attitude culturelle vis-à-vis de la consommation d'alcool et en mettant la modération au goût du jour en soutenant le message selon lequel le vin est un produit de haute gamme qu'il faut consommer lentement et avec modération.
- Par le biais du programme, le secteur vitivinicole européen s'engage concrètement à développer une contribution efficace et spécifique à la réduction des dommages liés à l'alcool, contribution reposant sur des informations scientifiques, sur une campagne éducative et sur une autoréglementation du secteur. Le programme représente la contribution du secteur vitivinicole au Forum Alcool et santé de la Commission européenne, créé dans le cadre de la stratégie de l'Union européenne pour aider les Etats membres à réduire les dommages liés à l'alcool. Le Forum Alcool et santé, auquel le secteur vitivinicole participe activement, a pour but d'établir une coordination entre les différents acteurs qui y sont représentés pour que les partenaires potentiels au sein de l'UE puissent partager leurs expériences couronnées de succès.